



DEVELOPPEMENT DURABLE

Charte 21
Qualifions-nous
en développement durable

Le Développement Durable? Un vrai défi à relever !

« Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins »

Source : rapport Brundtland 1987

le **Rapport Brundtland** (ayant pour titre *Notre Avenir à Tous*) a été nommé ainsi du nom de la présidente de la commission, la Norvégienne Gro Harlem Brundtland



CHARTRE 21

Le développement durable, une opportunité pour tous

Le thème et les valeurs développement durable sont surtout investis par les Institutions et les grandes entreprises cotées en bourse

Les petites et moyennes entreprises ont des **atouts qui leur sont propres** :

- un mode de gestion concentré et stable
- des relations de proximité, un lien fort avec le territoire
- une relation directe avec les consommateurs



Charte 21, le développement durable pour les entreprises



CHARTE 21 construit un développement durable
accessible, proche, réaliste

CHARTE 21 est une démarche qualifiante adaptée aux
petites structures

CHARTE 21 permet aux TPE d'être reconnues en tant
qu'entreprises performantes et responsables



Charte 21, un service aux entreprises

Charte 21 accompagne les entreprises dans leur démarche de développement durable :

1. Accompagnement
2. Echange d'expériences
3. Evaluation, audit
4. Communication et valorisation



Les 21 engagements

4 catégories d'enjeux :

- Assurer la viabilité et la rentabilité de l'entreprise
- Etre acteur du progrès social
- Contribuer activement à un environnement préservé
- Construire la gouvernance



Assurer la viabilité et la rentabilité de l'entreprise

1. Investir pour le développement durable ; évaluer la rentabilité de cet investissement
2. Avoir une production et une politique de prix responsables
3. Apporter aux clients : conseil, transparence, assistance et service après-vente
4. Acheter en toute responsabilité : traçabilité des achats, garanties des fournisseurs
5. Suivre une démarche d'amélioration continue

Investir pour le développement durable ; évaluer la rentabilité de cet investissement

Faire de l'autofinancement
un support à la croissance
de l'entreprise

Mesurer la rentabilité des
investissements



Avoir une production et une politique de prix responsables

Fournir des produits et des services répondant aux critères du développement durable

Rendre transparente la politique de prix au regard des améliorations en terme de développement durable

Respecter les intérêts des clients



Acheter responsable : traçabilité des achats, garanties des fournisseurs

Améliorer la qualité des relations de l'entreprise avec les sous-traitants : formalisation des critères de choix des fournitures, meilleure transparence sur les prix

Mieux gérer les stocks



Apporter aux clients : conseil, transparence, assistance et service

Etablir des relations
durables avec les clients

Former et fidéliser le
personnel à la relation
clients

Améliorer les services
rendus aux clients



Suivre une démarche d'amélioration continue

Garantir l'engagement
Charte 21

Faire progresser
l'entreprise grâce à un
audit annuel de la marque
Charte 21.



Etre acteur du progrès social

6. Assurer de bonnes conditions de travail et d'ambiance dans l'entreprise
7. Etre bienveillant et respectueux dans les relations avec ses clients, fournisseurs, collaborateurs...
8. Dialoguer avec les associations
9. Garantir l'équité, promouvoir la diversité
10. Faire progresser ses compétences et celles des collaborateurs, se former
11. Contribuer à la vie locale : animer, partager son savoir-faire

Assurer de bonnes conditions de travail et d'ambiance dans l'entreprise

Assurer la sécurité de l'emploi et des parcours professionnels

Maintenir et promouvoir la santé et le bien-être des collaborateurs

Permettre un dialogue de qualité dans l'entreprise

Permettre de concilier vie de travail et vie hors travail



Etre bienveillant et respectueux dans les relations avec clients, fournisseurs, salariés...

Développer la valeur respect dans l'entreprise

Etre accessible et disponible dans ses relations avec l'ensemble des parties prenantes : clients, fournisseurs, partenaires, voisins, administration...

Considérer chacun avec le même respect



Dialoguer avec les associations

Comprendre les attentes
du tissu associatif

Se positionner par rapport
aux attentes des
associations en fonction
de son métier.

Avoir une attitude
exemplaire vis-à-vis
des consommateurs



Garantir l'équité, promouvoir la diversité

Donner à chacun les mêmes chances dans l'entreprise

Mettre en œuvre, et évaluer la diversité dans l'entreprise

Insérer les personnes en difficulté

Se baser sur des critères réels et pragmatiques tels que la motivation, la réactivité, la formation, l'expérience professionnelle lors de l'entretien de recrutement



Faire progresser vos compétences et celles des salariés, se former

Améliorer la productivité du
travail des collaborateurs

Améliorer leur compétitivité

Accompagner la performance
des collaborateurs par la
formation continue



Contribuer à la vie locale : animer, partager son savoir-faire

Etre un acteur vivant et impliqué dans son environnement de proximité

Partager son savoir-faire, faire découvrir et apprécier son métier.



Contribuer activement à un environnement préservé

12. L'eau : gérer les consommations et traiter les pollutions
13. L'énergie : surveiller et réduire les consommations
14. Les déchets : les diminuer à la source, les trier
15. Optimiser les transports et la logistique
16. Prendre en compte et gérer les nuisances de votre activité : bruits et odeurs

L'eau : gérer les consommations et traiter les pollutions

Rationaliser la
consommation d'eau

Rejeter une eau usée de
qualité supérieure aux seuils
réglementaires

Sensibiliser les
collaborateurs aux
économies d'eau et aux
incidences du métier sur la
qualité de l'eau



L'énergie : surveiller et réduire les consommations

Connaître et diminuer la
consommation énergétique

Réduire la dépendance aux
énergies fossiles (pétrole,
gaz de ville, électricité
d'origine nucléaire)



Les déchets :

les diminuer à la source, les trier

Limiter sa production de déchets à la source

Recycler, réutiliser, valoriser

Maîtriser les filières d'élimination des déchets



Optimiser les transports et la logistique

Connaitre les impacts des transports et des déplacements sur l'environnement (conso d'énergie et émissions de gaz à effets de serre)

Fixer un objectif réaliste de diminution des transports et déplacements

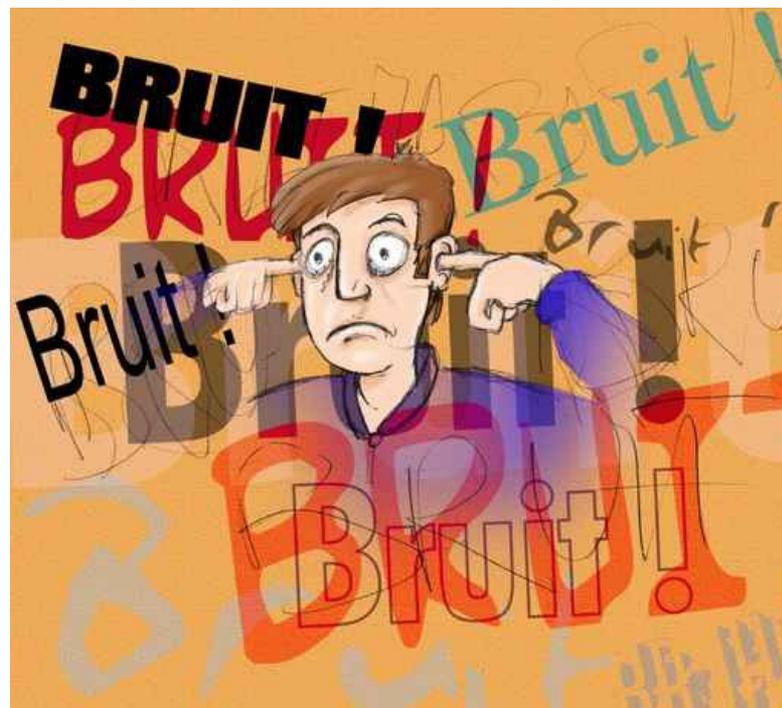
Faciliter l'accès à l'entreprise



Prendre en compte et gérer les nuisances de votre activité : bruits et odeurs

Evaluer les nuisances

Repenser son système de production pour limiter les nuisances



Construire la gouvernance

17. S'engager dans une démarche valorisant les produits et services de proximité
18. Organiser les responsabilités et les processus de décision
19. Rendre compte, communiquer en interne et en externe
20. Devancer la réglementation : gestion et prévention des risques
21. Instaurer des relations durables, performantes et de proximité avec ses fournisseurs

S'engager dans une démarche valorisant les produits et services de proximité

Privilégier les partenariats
locaux

Essayer les bonnes pratiques
charte 21 et les valeurs du
développement durable



Organiser les responsabilités et les processus de décision

Partager les valeurs du
développement durable en
interne (sensibiliser)

Impliquer l'ensemble des
collaborateurs en définissant les
rôles et responsabilités de chacun



Rendre compte, communiquer en interne et en externe

Pour le dirigeant :
sensibiliser et former ses
collaborateurs aux
engagements de Charte 21

Pour les collaborateurs :
être entendus et informés
sur la démarche Charte 21.

Instaurer du dialogue dans
l'entreprise

Pour les parties prenantes
externes : bien identifier
Charte 21 comme un
engagement de
responsabilité sociétale



Devancer la réglementation : gestion et prévention des risques

Connaitre la réglementation
qui s'applique à la profession
et au territoire

Analyser pour pouvoir décider

Anticiper pour réagir



Instaurer des relations durables et performantes avec ses fournisseurs

Inciter ses fournisseurs et sous-traitants aux règles de charte 21

Inclure des critères environnementaux et sociétaux dans les cahiers des charges

En associant ses fournisseurs, renforcer l'offre de produits et services responsables

